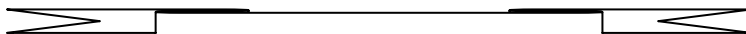




REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE

INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES APPLIQUEES DE LUBUMBASHI

"I.S.T.A - LUBUMBASHI"



La Direction Générale

**DECISION D.G. N° ...052.../ISTALU/DG/BNB/2016 DU 21 JUILLET 2016 PORTANT
NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES INSCRIPTIONS
SPECIALES DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2016-2017 DE L'INSTITUT SUPERIEUR
DES TECHNIQUES APPLIQUEES DE LUBUMBASHI
"ISTA – LUBUMBASHI"**

Le Directeur Général de l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi ;

- Vu l'Ordonnance Loi N° 82 – 005 du 06 Février 1982 portant organisation générale de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
- Vu l'arrêté Ministériel N°192/MINESU/CABMIN/TMF/RK3/CPM/2015 du 29/12/2015 de son Excellence Monsieur le Ministre de l'ESU portant désignation et nomination des Membres du Comité de Gestion de l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi dans la Province du Haut-KATANGA ;
- Vu le Compte rendu de la réunion du Comité de Gestion de l'ISTA-LUBUMBASHI du 12 juillet 2016, notamment sur le point de la désignation et nomination des membres de la Commission des Inscriptions Spéciales pour l'année académique 2016-2017 de l'ISTA-LUBUMBASHI ;
- ✓ Vu la nécessité et l'urgence ;
- ✓ Le Comité de Gestion entendu ;

DECIDE :

Article 1 :

Sont nommés membres de la Commission chargée des Inscriptions Spéciales de l'année académique 2016-2017 à l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi en regard de leurs noms et fonctions les personnes ci-après :

N°	NOMS & POSTNOMS	FONCTIONS
1	ILUNGA BENI SABBIN	PRESIDENT
2	MUKADI KANTABILENGA GILBERT	SECRETAIRE
3	TSHELEKA KAYIVA DIUR	MEMBRE
4	KAHANGU MUKANDA	MEMBRE
5	KAFUTSHI YAV ALBERT	MEMBRE
6	MUTOMB MATEMB	MEMBRE
7	ILUNGA WA UMBA	MEMBRE
8	SELEMANI KAVUBA	MEMBRE
9	PANDI NKIAMA CYRILLES	MEMBRE

Article 2 :

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente décision.

Article 3:

Les Secrétaires Généraux Académique, Administratif et Financier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sort ses effets à la date de sa signature.

Fait à Lubumbashi, le 21 juillet 2016

Le Directeur Général

NGOY BIYUKALEZA Bilez

Professeur Associé.